

Qu'y gagnerions-nous, monsieur l'Orateur? Le changement prêterait-il moins à controverse l'an prochain, dans deux ans ou dans trois ans? Est-ce que le refus de régler cette question maintenant n'entraînera pas plus de controverses dans les années à venir? Serait-il vraiment possible d'obtenir à l'égard du rapport l'appui du Parlement que nous obtenons maintenant, je l'espère? Aurions-nous une chance d'y parvenir si nous ne faisons rien l'an prochain, dans deux ans ou dans trois ans? Le modèle prêterait-il moins à controverse, ou y aurait-il plus de chances de trouver une solution généralement acceptable l'an prochain? Monsieur l'Orateur, j'estime que c'est le moment d'agir, surtout après l'étude que nous avons consacrée à la question depuis des mois. Prenons une décision sur cette question maintenant.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, certains honorables vis-à-vis semblent laisser entendre que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne pouvons pas être sérieux à ce propos et que nous ne pouvons pas être aussi profondément sincères qu'ils prétendent l'être. C'est ce que le très honorable chef de l'opposition a signalé hier quand il a dit que nous avons abandonné le drapeau que nous avons proposé et que, si nous avons été aussi sérieux au sujet de ce drapeau qu'ils le sont en ce qui a trait à leur pavillon rouge, qu'ils ont abandonné en partie du moins au comité, nous n'aurions jamais laissé tomber ce qu'ils ont appelé avec mépris il y a quelques mois le fanion Pearson.

Pour ma part, monsieur l'Orateur, j'ai proposé ce modèle après avoir longuement étudié la question avec toutes sortes de spécialistes et, de nos jours, il y a plusieurs spécialistes qui étudient la question du drapeau. C'était, à mon avis, le modèle le plus approprié et le plus beau.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et qui avait une signification historique.

Le très hon. M. Pearson: Oui, en effet. Les trois feuilles d'érable ont une signification historique, de même que le modèle unifolié, comme on l'a signalé.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre comment il se fait qu'il a déclaré, lorsqu'il a pris la parole en juin, que la feuille d'érable simple ne revêt pas une telle importance historique?

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas avoir employé ces mots. Je suis tout à fait disposé à avouer qu'à mon sens, les trois feuilles d'érable ont une signification historique plus profonde que la feuille d'érable simple, mais

celle-ci figurait sur les armoiries du Canada, et je ne crois pas que personne veuille diminuer l'importance de la feuille d'érable simple, qui a une signification profonde tant du point de vue historique que d'autres points de vue, comme le savent tous ceux qui ont déjà servi dans les forces armées de notre pays (*Applaudissements*) Ce que le très honorable représentant donne à entendre, c'est que j'attache de l'importance à mes préférences personnelles dans ce domaine, au modèle à trois feuilles d'érable, bien que onze membres sur quinze du comité parlementaire, représentant tous les partis siégeant ici, aient recommandé le modèle à une feuille d'érable sur fond blanc; or, le rouge et le blanc sont les couleurs nationales du Canada et depuis longtemps.

M. Rapp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le très hon. M. Pearson: Le très honorable représentant éprouve tout à coup un grand attachement pour les trois feuilles d'érable...

M. Rapp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le très hon. M. Pearson: ...bordées de bandes latérales bleues...

M. Rapp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Il me semble que le très honorable premier ministre a le droit de ...

Une voix: Tenons-nous en aux faits.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Rapp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Auriez-vous l'obligeance de reprendre votre place? Il me semble qu'il y a lieu d'être courtois. Toutefois, votre objection est-elle bien motivée?

M. Rapp: Oui, monsieur l'Orateur, et je suis certain que le premier ministre ne voudrait pas consigner un fait erroné au compte rendu officiel. Il a dit et redit que la recommandation du comité du drapeau a été approuvée par 11 voix contre 4. Il n'y a jamais eu un tel vote. Notre président n'a jamais voté, et le compte rendu devrait indiquer que le vote a été de 10 voix contre 4.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je suis reconnaissant à mon honorable ami de se préoccuper à ce point de cette question. Il est vrai, en effet, que le vote en question a été de 10 voix contre 4, mais le président du comité a proposé l'adoption du rapport.